

IHP Paris



IHP Paris- Site de Malakoff
35 boulevard de Stalingrad
92240 Malakoff

Tel : 01 55 64 18 80
Fax principal : 01 55 64 38 36
Email : secretariat.paris@ihp-group.fr
Site web : <https://ihp-group.fr>



IHP Paris – Site de Sens
80 rue Thenard
89100 Sens

Tel : 03 86 64 56 53
Fax : 03 86 65 41 00
Email : secretariat.sens@ihp-group.fr

1.1. OBJET DU MANUEL DE PRELEVEMENT

Ce manuel se veut le plus complet possible afin de vous informer sur l'ensemble des examens réalisés dans la structure, les instructions nécessaires à l'identification, le pré-traitement et l'acheminement des prélèvements dans le respect de la réglementation en vigueur.

La maîtrise de la phase pré-analytique est essentielle pour la qualité des résultats. Votre collaboration est primordiale et nous permet ensemble de diminuer les risques d'erreurs.

Le présent manuel est évolutif, nous restons à votre écoute pour toutes remarques ou suggestions qui pourraient contribuer à son amélioration.

1.2. PRESENTATION DE L'IHP PARIS

L'IHP Paris résulte de la fusion entre les cabinets Passy et Institut de Pathologie de Paris en 2021. Au même moment, l'IHP Paris a intégré le groupe IHP Group qui regroupe plusieurs cabinets d'ACP dans l'ouest de la France.

1.2.1. Informations administratives

Horaires d'ouvertures

Accueil :

Du lundi au vendredi : 9h à 18h sans interruption
Tel secrétariat : 01 55 64 18 80
Fax principal : 01 55 64 18 91

Service administratif :
Tel : 01 55 64 18 88

1.2.2. Accréditation

Depuis 2019, l'IHP Paris est accrédité sur une partie de ses examens mais n'autorise pas ses correspondants à faire mention à l'accréditation que ce soit sur papier à en-tête, sur courriers électroniques ou sur les rapports selon le GEN REF 11 « Règles générales pour la référence à l'accréditation et aux accords de reconnaissance internationaux ».

Accréditation COFRAC examens médicaux, n° 8-4178, liste des sites et portées disponibles sur www.cofrac.fr

1.3. RECOMMANDATIONS PRE-ANALYTIQUES

1.3.1. Éléments obligatoires à fournir sur la demande d'examen

Tout prélèvement doit être transmis avec la feuille de demande d'examen.

La feuille de demande d'examen est le point de départ de l'examen, elle va conditionner la prise en charge des examens.

Elle doit être lisible et correctement remplie comportant les informations ci-dessous :

- ✓ La date et l'heure du prélèvement
- ✓ L'heure de fixation du prélèvement
- ✓ Identification du médecin préleveur
- ✓ Identification du médecin référent :

- Nom,
- Prénom
- Adresse ou à défaut la ville
- ✓ Identification du patient avec l'étiquette patient :
 - Nom de naissance
 - Nom usuel
 - Prénom
 - Date de naissance
 - Sexe
 - Adresse si soins sans hospitalisation
- ✓ Nombre de flacon(s) envoyé(s)
- ✓ Renseignements cliniques – nature du prélèvement :
 - Description de l'échantillon : organe, site du prélèvement, latéralité éventuelle, identification des repères si le prélèvement est orienté...
 - Identification sans ambiguïté de chaque flacon
 - Indications concernant directement le patient et qui pourraient influencer sur la pertinence et l'interprétation des résultats (antécédents, données endoscopiques...)

En l'absence d'un de ces éléments d'identification, le prélèvement sera quand même traité. Toutefois, des dispositions seront prises pour obtenir le plus rapidement possible les informations manquantes.



Chaque prélèvement doit clairement être identifié de manière univoque et différencié sur chaque flacon : identification patient avec nom de naissance, prénom, date de naissance à minima. Il en est de même pour les lames d'étalement, à minima, le porte lames doit être identifié au nom du patient.

Une mention au RGPD doit être précisée aux patients du type : « Les patients sont informés qu'ils ont un droit d'accès, de modification, de rectification des données personnelles les concernant en contactant le secrétariat de l'IHP Paris ».

Points de non-conformité

Non-conformité : Tout écart ou dysfonctionnement par rapport aux procédures et instructions de la structure.

Toute discordance ou absence d'information conduit à une non-conformité (NC).

Le traitement des NC peut entraîner un retard dans le rendu des résultats (NC non bloquante après correction des éléments bloquants), voire un non traitement des prélèvements (NC bloquantes : le bloc et le préleveur seront informés du problème rencontré).

En cas de doute, ne pas hésiter à contacter le secrétariat.

Le préleveur veillera scrupuleusement à l'étanchéité de ses flacons : les flacons mal fermés constituent une **grande part de non-conformités** et nuisent à la qualité du prélèvement :

- Mauvaise fixation due à la perte du niveau suffisant de formol
- Perte possible de l'échantillon
- Risque chimique pour les coursiers et les techniciens
- Feuille de demande d'examen arrivant souillée et mauvaise lecture des renseignements cliniques (non-respect des enveloppes kangourou).

1.3.2. Prise en charge et acheminement des prélèvements à l'IHP Paris

Le prélèvement doit être mis **immédiatement** dans un flacon ou pot de taille adéquate contenant un volume suffisant de formol afin que **le prélèvement soit immergé complètement** (attention aux grosses pièces opératoires) à l'exception des prélèvements de cytologie gynécologique et générale (cf. Examen de cytologie ci-après pour connaître le conditionnement des prélèvements de cytologie).

Cela permet d'assurer une bonne fixation du prélèvement (vérifier la fermeture complète des contenants).

La fixation conditionne irréversiblement l'étude des cellules et tissus et impacte directement sur la qualité des techniques mises en œuvre au cabinet.

L'IHP Paris fournit gracieusement le matériel de prélèvement nécessaire. Vous pouvez commander le matériel via le bon de demande d'examen, par téléphone au 01 55 64 18 80 ou par fax au 01 55 64 18 91. Le matériel est stocké à température ambiante.

Tableau 1 : Liste du matériel fourni par l'IHP Paris

Matériels pour examens histologiques		
Flacon de 150 ml pré-rempli de formol à 4%	Flacon de 60 ml pré-rempli de formol à 4%	Flacon de formol rosé 4% de 20 ml
Flacon vide de 60 ml	Pot vide de 400 ml à remplir de formol	Sceau vide à remplir de formol
Bidon de formol de 5L	Sachets de transports (triple emballage)	Sachet plastique (taille moyenne et grande taille)
Demande d'examen		
Matériels pour examens de cytologie gynécologique		
Cervex Brush Combi BD	Duo Brush	Nova Brush
Scrinet Endo	Flacon BD SurePath	
Matériels pour examens de cytologie générale		
Lames à bord dépoli	Porte lame	Flacon sec de 60 ml

L'acheminement des échantillons se fait par coursier, avec des tournées établies par notre service logistique. Des glacières et/ou des boîtes de transport en polystyrène sont à disposition des coursiers dans leur véhicule afin d'y conserver les prélèvements lors des tournées longues. Si vous souhaitez un passage supplémentaire de coursier, la demande peut en être faite au secrétariat, du lundi au vendredi de 9h à 18h.

L'acheminement des échantillons peut se faire également par voie postale (par exemple : pour les FCU ou pour les prélèvements de dermatologie). Dans ces cas-là, vous pouvez faire la demande auprès du secrétariat afin d'obtenir des enveloppes classiques ou à bulles avec l'adresse de l'IHP Paris inscrite dessus.

Quelque soit la méthode d'acheminement du prélèvement, chaque flacon/lame/porte lame/document accompagné avec le prélèvement doit être clairement identifié, la demande d'examen correctement remplie et le triple emballage respecté.

Merci d'informer vos patients des différents tarifs et de la possibilité d'avoir des examens supplémentaires. N'hésitez pas à nous solliciter afin d'obtenir les tarifs pratiqués sur les examens que vous demandez.

1.4. LISTE DES EXAMENS REALISABLES PAR L'IHP PARIS

Vous trouverez dans cette partie l'ensemble des examens pris en charge par la structure. Nos délais sont variables en fonction du type de prélèvement reçu, de sa complexité, et des examens complémentaires nécessaires à l'établissement du diagnostic.

1.4.1. Examen extemporané

L'objectif d'un examen extemporané est d'orienter le chirurgien afin qu'il puisse, en cours d'intervention adapter et éventuellement modifier son geste chirurgical.

Le diagnostic donné lors de l'examen extemporané ne représente pas une réponse définitive. Le diagnostic final doit être complété après fixation par les techniques standards (les colorations spéciales, l'immunohistochimie, ...) afin d'obtenir le diagnostic le plus complet et précis possible.

Tableau 2 : Préconisations spécifiques à la réalisation des examens extemporanés

Conditions de prélèvement	Réalisation de l'examen	Rendu de résultat
<p><u>Conditionnement</u> Uniquement à partir d'échantillon frais. Ne pas mettre de sérum physiologique ni de liquide fixateur.</p> <p><u>Température de conservation</u> Température ambiante.</p>	<p><u>Techniques utilisées</u> - Macroscopie. - Technique histologique basée sur une coupe en congélation. - Examen cytologique avec coloration rapide.</p> <p><u>Délai de réalisation après prélèvement</u> Dans les 20 minutes.</p>	<p><u>Mode de diffusion résultat :</u> Oralement au préleveur.</p> <p><u>Délai de rendu du résultat</u> Immédiatement après lecture au microscope au bloc opératoire.</p>

Les rendez-vous d'examens extemporanés doivent impérativement être fixés une semaine à l'avance.

L'horaire doit être confirmé la veille de l'opération.

1.4.2. Examen histologique

Nous prenons en charge les prélèvements à visée diagnostique, carcinologique, pronostique, prédictive et de dépistage :

- ✓ Les biopsies
- ✓ Les pièces anatomiques simples : peaux, pièces simple (vésicule, appendice, prépuce, kyste, valve aortique...), ...
- ✓ Les pièces anatomiques complexes

Tableau 3 : Préconisation spécifique aux examens histologiques

Conditionnement de prélèvement	Conditions de conservation et de transport	Réalisation de l'examen	Rendu de résultat
<p><u>Conditionnement :</u> EXCLUSIVEMENT dans du FORMOL tamponné 4% (pièce immergée dans le formol).</p>	<p><u>Conditionnement :</u> Triple emballage.</p> <p><u>Mode d'acheminement :</u> Coursiers.</p> <p><u>Température de conservation :</u> Température ambiante.</p>	<p><u>Techniques utilisées :</u> Fixation, enrobage en paraffine, coupe, coloration.</p> <p><u>Durée de fixation avant réalisation de l'examen :</u> De 6 à 72h en fonction du type de prélèvement.</p>	<p><u>Mode de diffusion résultat :</u> * Courrier * Numérique</p>

1.4.3. Examen de cytologie

Nous prenons en charge plusieurs types de cytologie à visée diagnostique, prédictive et de dépistage :

- ✓ Des examens de cytologie dite « gynécologique » qui prennent en charge les frottis du col utérin.
- ✓ Des examens de cytologie dite « générale » qui prennent en charge des écoulements mamelonnaires, des cytoponctions et autres sortes de liquides.

1.4.3.1. Examen de cytologie gynécologique

Tableau 4 : Préconisations spécifiques aux examens cytologiques de frottis cervico-utérins

Conditions de prélèvement	Conditions de conservation et de transport	Réalisation de l'examen	Rendu de résultat
<p><u>Conditionnement :</u> Dans du liquide de conservation-fixation avec la brosse de prélèvement (grand compartiment)</p>	<p><u>Conditionnement :</u> Triple emballage</p> <p><u>Mode d'acheminement :</u> Coursiers, courrier postal</p> <p><u>Température de conservation :</u> Température ambiante.</p>	<p><u>Technique utilisée :</u> Coloration Papanicolaou</p>	<p><u>Mode de diffusion résultat :</u> * Courrier * Numérique</p>

Guide de référence rapide

ThinPrep® Pap Test Instructions de prélèvement de l'échantillon

Protocole de prélèvement avec la brosse Cervex-Brush® dans le cadre du ThinPrep Pap Test

- Préparer l'ensemble de l'équipement avant de débuter la procédure.
- Vérifier la date de péremption sur le flacon de prélèvement d'échantillon.
Ne pas utiliser de flacons dont la date limite d'utilisation est dépassée.
- Veiller à retirer intégralement le sceau en plastique du bouchon du flacon et à l'éliminer.
- Inscrive les données de la patiente sur le formulaire de demande et sur le flacon.
Les échantillons risquent d'être renvoyés s'il manque des données sur le flacon.
- Retirer le bouchon du flacon avant de prélever l'échantillon.
- S'il est nécessaire de lubrifier le spéculum, un peu d'eau tiède peut être utilisée.
En cas de nécessité, une petite quantité de lubrifiant hydrosoluble sans carbomère peut être appliquée avec parcimonie sur la partie externe du spéculum, en prenant soin d'éviter l'extrémité, afin de ne pas interférer avec la procédure du ThinPrep Pap Test.



Noter l'identifiant de la patiente sur le flacon en accord avec les réglementations locales. Les données de la patiente et ses antécédents médicaux doivent apparaître sur le formulaire de demande d'examen cytologique.



Obtenir un échantillon adéquat du col de l'utérus à l'aide de la brosse Cervex-Brush (dispositif de type bala). En cas de besoin, utiliser de l'eau tiède pour réchauffer et lubrifier le spéculum. Appliquer parcimonieusement un gel lubrifiant hydrosoluble sans carbomère sur la lame postérieure du spéculum si nécessaire¹. Insérer les poils situés au centre de la brosse dans le canal endocervical suffisamment profondément pour que les poils les plus courts soient totalement en contact avec l'exocol. Pousser délicatement la brosse puis la faire **tourner 5 fois à 360°** dans le sens des aiguilles d'une montre.



Rincer la brosse Rovers® Cervex-Brush en l'introduisant **immédiatement** dans le flacon de solution PreservCyt® et en la pressant 10 fois au fond du flacon de façon à séparer les poils. En dernier lieu, secouer **vigoureusement** la brosse pour libérer le matériel résiduel. Inspecter visuellement le dispositif Rovers Cervex-Brush pour vérifier qu'aucune matière n'est restée collée. Jeter le dispositif de prélèvement. **Ne pas laisser la tête de la brosse Rovers Cervex-Brush dans le flacon.**



Visser le bouchon de sorte que son repère noir de vissage dépasse le repère noir du flacon. **Ne pas serrer trop fort.**



Placer le flacon et la demande d'examen dans un sachet à échantillon pour le transport jusqu'au laboratoire.

1.4.3.2. Examen de cytologie générale

Arrivée des échantillons sous trois formes différentes :

- ✓ Dans un flacon avec fixateur de cytologie (tout fixateur accepté, formol non-recommandé)
- ✓ Dans un tube sec à l'état frais
- ✓ Etalés sur lame



Ne pas laisser les aiguilles dans les flacons, risque majeur pour notre personnel.

Tableau 5 : Préconisations spécifiques aux examens cytologiques

Prélèvement	Conditionnement et conditions de transport	Délai d'acheminement et conservation	Rendu de résultat
LBA	Dans un tube sec à l'état frais. Triple emballage : - 1. Flacon - 2. Sachet contenant le flacon et la demande d'examen - 3. Contenant (sac, caisse...)	Immédiatement après la collecte par le coursier.	
LCR		Ou par le coursier de votre établissement.	
Plèvre			
Péritoine		Dès que possible par coursier.	
Péricarde			
Urines			
Liquide articulaire			
Brossage et aspiration biliaire	Fixateur de cytologie Triple emballage	Par coursier Température ambiante	<i>Mode de diffusion résultat :</i> * Courrier * Numérique
Ponction de kyste (sein, thyroïde, pancréas)	Soit - Etalé sur lame séchée à l'air libre - Etat frais dans un tube sec Triple emballage	Par coursier Température ambiante	
Cytoponction d'organe plein (sein, thyroïde, ganglions, glandes salivaires, ...)	Etalé sur lame séchée à l'air libre Triple emballage		
Ponction digestive sous échocoscopie	Fixateur de cytologie Triple emballage	Par coursier Température ambiante	

Réalisation des cytoponctions étalées sur lames :

L'identité du patient doit être vérifiée et chaque lame et/ou porte lames à minima doivent être clairement identifiés.

- ✓ La zone à prélever est désinfectée
- ✓ Le nodule est repéré à l'aide de la sonde
- ✓ La ponction est réalisée à l'aide d'une aiguille montée ou non sur seringue (un mouvement de va et vient est fait dans le nodule afin d'aspirer le liquide (10-15 secondes)
- ✓ Le liquide ponctionné est évacué sur une lame puis est étalé dessus à l'aide d'une deuxième lame
- ✓ Les lames sèchent à l'air libre et elles sont mises dans un ou des portes lames

1.4.4. Examen d'immunohistochimie

L'immunohistochimie est un examen complémentaire à visée diagnostique, pronostique, prédictive et théranostique. Cet examen consiste à détecter dans les tissus ou cellules le site de la liaison d'un anticorps spécifique avec la protéine contre laquelle il est dirigé.

Cela permet d'aider le pathologiste à diagnostiquer un nombre important de type de tumeur.

La plupart des examens immunohistochimiques sont du ressort exclusif du pathologiste qui les prescrit en fonction des nécessités diagnostiques.

1.4.5. Examen d'immunofluorescence directe

L'IFD est effectuée à partir d'un prélèvement cutané mis dans un milieu appelé liquide de Michel. Ce dernier doit être conservé entre 2 et 8 degrés Celsius et par conséquent, il est stocké dans un de nos réfrigérateur. Cette technique met en jeu un anticorps marqué par fluorescence qui révélera la présence ou non d'un antigène spécifique sur le prélèvement.

1.4.6. Examen de pathologie moléculaire

1.4.6.1. Le test SISH Her2

La SISH est une méthode d'hybridation in situ. Il s'agit ici d'un examen complémentaire suite à l'immunohistochimie que nous ne faisons qu'en cas de score 2 lors de l'interprétation des résultats de l'immunohistochimie anti-Her2 ou dans des cas équivoques.

1.4.6.2. Le test HPV oncogène à haut risque

Le test HPV utilisé est une méthode de génotypage se basant sur le principe de la PCR. Il peut être réalisé sur un prélèvement cervico-utérin, mais également sur un prélèvement histologique (lésions ORL, anales ou gynécologiques...).

En fonction du diagnostic cytologique et/ou des antécédents, un test HPV peut être réalisé en tant qu'examen complémentaire à partir du prélèvement cervico-utérin initial.

Dans le cadre du dépistage organisé, le test HPV est réalisé en première intention. Si le résultat de ce dernier est positif, un frottis réflexe sera réalisé d'emblée sur le prélèvement cervico-utérin.

1.4.6.3. Le génomique

Le génomique permet l'étude du génome à l'aide d'un ensemble d'analyses comme la cartographie du génome ou le séquençage des molécules d'ADN par exemple.

Les gènes cibles des différents cancers sont recherchés afin de caractériser le type de cancer (les gènes cibles évoluent en fonction des différentes avancées scientifiques). Cela permet d'établir un traitement adapté aux différents patients en fonction de leur cancer (exemple KRAS, BRAF, NRAS, EGFR...).

Pour cela, il existe deux techniques au sein de la structure :

- ✓ Technique PCR :

La PCR (Polymérase Chain Reaction) est une technique fondamentale dérivée des connaissances du mécanisme moléculaire de réplication de l'ADN, et des propriétés de dénaturation-renaturation de l'ADN. Elle permet l'amplification de toute séquence d'ADN de 1 à 109 copies.

- ✓ Technique NGS :

Le séquençage de nouvelle génération est une méthodologie à haut débit qui permet un séquençage rapide des paires de base dans des échantillons d'ADN ou d'ARN. Prenant en charge une large gamme d'applications, incluant le profilage de l'expression génétique, la détection de modification épigénétiques et l'analyse moléculaire.

1.5. GESTION DES URGENCES

Les urgences doivent être signalées sur la demande d'examen en cochant la case « urgent ». Elles sont traitées en priorité.

Le degré de priorité sera pris en compte à chaque étape de la réalisation de l'examen et jusqu'à la transmission des résultats.

Si vous souhaitez une réponse rapide, **nous vous recommandons de noter votre numéro de téléphone direct sur la demande d'examen.**

- ✓ **Dans le cas de biopsies urgentes**, le délai de réponse après réception est compris entre 12 et 24h.
- ✓ **Dans le cas de pièces opératoires urgentes**, délai de réponse après réception est compris entre 24 et 72h selon la taille de la pièce (selon le temps de fixation minimum nécessaire). Si ce délai est dépassé pour cause de demande d'examen complémentaire (immunohistochimie par exemple), un premier contact se fait entre le pathologiste et le préleveur.

1.6. DELAIS DE RENDU DE RESULTATS

Pour les pièces histologiques (sauf pièces opératoires) et cytologiques, l'IHP Paris s'engage à rendre les résultats sous 10 jours hors examens complémentaires.

Pour les pièces opératoires en histologie, l'IHP Paris s'engage à rendre les résultats sous 15 jours hors examens complémentaires.

1.7. CONSERVATION DES ECHANTILLONS

L'IHP Paris a mis en place une politique concernant les règles et les conditions de stockage des prélèvements techniques.

1.7.1. Echantillons macroscopiques

Les pièces anatomiques sont conservées pendant 1 mois après la technique du prélèvement. Les flacons vides sont également conservés pendant 15 jours.

1.7.2. Echantillons de cytologie gynécologique

Les échantillons de cytologie gynécologique sont conservés à température ambiante, pendant une durée de 1 mois après la technique du prélèvement.

1.7.3. Echantillons de cytologie générale

Les échantillons de cytologie générale sont conservés au réfrigérateur pendant une durée de 15 jours après la technique de l'échantillon.

1.7.4. Echantillons de pathologie moléculaire

Les échantillons de pathologie moléculaire, ayant fait l'objet de la recherche ADN HPV oncogène, sont conservés pendant une durée de 1 mois après l'examen.

1.7.5. Archivages histologiques et cytologiques

Les blocs d'inclusion, les lames histologiques et les lames cytologiques ayant permis d'établir un diagnostic, que celui-ci ait fait ou non apparaître une pathologie, sont conservés pendant 10 ans.



Seule la version électronique fait foi. Ce document n'est valable que le jour de l'édition